

Date : vendredi 29/09/2023

MAINTIEN DE L'AVIS D'INTERDICTION DE CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE - COL DE MARCIEU

AVIS A LA POPULATION

Pour des raisons d'ordre
sanitaire la consommation
de l'eau au robinet RESTE
interdite jusqu'à nouvel
ordre.



La distribution de bouteilles d'eau est maintenue à la salle hors-sac
du Col de Marcieu :

- En semaine 17h à 19h dès ce soir 29/09
- Dimanche 1/10/2023 de 17h/19h (pas de distribution ce samedi)

Nos services poursuivent leurs actions pour rétablir la situation dans
les meilleurs délais.

En cas d'urgence vous pouvez nous contacter au : 04 76 99 70 00

COMMUNIQUE

Suite à une contamination bactérienne sur le réseau public d'eau destinée à la consommation humaine, des mesures de restriction de la consommation sont provisoirement mises en place **sur votre secteur (Col de Marcieu, Saint-Michel, Le Rajon, Le Combet, La Batie d'en haut)**.

L'eau ne doit ainsi pas être consommée pour la boisson, le lavage des aliments et le brossage des dents sauf après ébullition pendant au moins 10 minutes. La cuisson des aliments, la toilette et les autres usages domestiques restent autorisés.

La commune et le service des eaux du Grésivaudan poursuivent les mesures de désinfection du réseau afin de rétablir la situation au plus vite. L'Agence Régionale de Santé, Délégation Territoriale de l'Isère, fera procéder à des prélèvements d'eau par le laboratoire agréé sur le département, afin d'étudier le retour à la normale.

Dans l'attente les usagers peuvent se renseigner auprès de la commune et du service des eaux du Grésivaudan pour ce qui concerne les mesures d'accompagnement mises en œuvre. Vous serez informés dès retour à la normale.